



LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING

DEPARTEMENT COMPTABILITE
 Rue du Cardinal Mercier, 37
 1000 Bruxelles

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE :

CASE 1 : A COMPLETER PAR LE TITULAIRE DU LOGEMENT

Nom : Prénom : Sexe :

Tél. : E-mail :

Adresse:

Composition de ménage avant la demande de cohabitation :

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>DATE NAISSANCE</u>	<u>LIEN DE PARENTE</u>	<u>SITUATION PROF.</u>

CASE 2 : A COMPLETER PAR LE NOUVEAU COHABITANT

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance. : Numéro national :

Ancienne adresse:

Profession : Type de revenu :

Lien de parenté. : Nombre d'enfant à charge :

Motif de la demande :

Signature du titulaire :
 (précédée de la mention manuscrite lu et approuvé)

Signature du nouveau cohabitant :
 (précédée de la mention manuscrite lu et approuvé)

CASE 3 : A COMPLETER PAR LE LOGEMENT BRUXELLOIS

Avis du gestionnaire : Motif :

Date de remise du dossier complet. : Date d'effet :

Signature du gestionnaire :

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE NOUVEAU COHABITANT

1. DOCUMENTS GENERAUX

- Composition de ménage
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Certificat de résidence avec historique
- Avertissement extrait de rôle relatif à l'exercice d'imposition 2015 année de revenus 2014
- Formulaire du SPF finances : attestation sur l'honneur de non propriété

2. SI VOUS TRAVAILLEZ

- Trois dernières fiches de salaire

3. SI VOUS EMARGEZ AU CHOMAGE, A LA MUTUELLE OU AU CPAS

- Attestation de chômage, de mutuelle (reprenant le taux journalier) ou du CPAS
- Attestation de la mutuelle de reconnaissance d'handicap

4. SI VOUS ETES RECONNU HANDICAPE

- Attestation du montant versé par le SPF (pension pour personne handicapée)
- Attestation du SPF reprenant le pourcentage d'handicap

5. SI VOUS N'AVEZ PAS DE REVENUS

- Attestation ONEM confirmant le non droit aux allocations chômage
- Attestation CPAS confirmant le non droit au RIS
- Attestation mutuelle confirmant l'inscription à charge

6. SI VOUS ETES ETUDIANT

- Attestation de fréquentation scolaire

7. SI VOUS AVEZ DES ENFANTS

- Attestation des Allocations familiales reprenant les enfants à charges et le montant des allocations perçues
- Justificatifs de la pension alimentaire versée ou perçue

8. SI VOUS ETES PENSIONNE

- Fiche 281 pour l'avis extrait de rôle
- Attestation du bureau de pension reprenant le montant de la pension